

DEVENEZ CONSEILLER·E EN ASSURANCE



Grâce à notre programme de formation certifié Qualiopi et éligible au CPF nous vous permettons d'acquérir toutes les habilitations légales afin d'exercer la profession d'intermédiaire en assurances.

**UNE FORMATION DÉLIVRÉE
PAR UN PROFESSIONNEL
DU COURTAGE EN ASSURANCES**



Contact :
sarah@adeo-assurance.fr
06 71 79 30 11
www.adeo-assurance.fr
Organisme de formation
n°82 69 1404469





Découvrez notre programme de formation certifié Qualiopi, référencé sous l'identifiant 0023308, éligible au CPF. Sur le site moncompteformation.gouv.fr retrouvez notre organisme de formation enregistré sous le numéro d'activité 82 69 1404469

QUI SOMMES NOUS ?

- Un réseau de cabinets de courtage indépendants : soyez formé·e par des professionnels du secteur !

VOTRE OBJECTIF ?

- Obtention de la qualification légale pour exercer dans le secteur de l'assurance en tant qu'indépendant·e, courtier·e ou MIA, ou en tant que salarié·e au sein d'une agence, commerciale ou gestionnaire.

COMMENT ?

- Extranet dédié
- Formation 100% digitalisée
- Un accompagnement personnalisé, selon vos besoins

QUAND ?

- À votre rythme
- Accès 24h/24h, 7jrs/7

SITUATION D'HANDICAP ?

- Faites-le savoir par mail, des spécialistes sauront nous guider. Une annexe à la convention peut être prévue après identification des besoins.

COMBIEN DE TEMPS ?

- 150 heures minimum (législation imposée par l'ORIAS)

EXAMEN ?

- Un QCM (questionnaire à choix multiples) en ligne à l'issue de votre formation, quand vous vous sentez prêt·e

RÉSULTATS ?

- Obtention du livret ORIAS Niveau 1
- Formation professionnelle certifiée

ET APRÈS ?

- Un suivi et une aide à la création de votre cabinet avec définitions des orientations stratégiques et commerciales



100% DIGITAL



À VOTRE RYTHME



**QUALIFICATIONS
LÉGALES**



**ACCOMPAGNEMENT PAR
DES PROFESSIONNELS
DU SECTEUR
DE L'ASSURANCE**



**PRISE EN CHARGE
OPCO
900€ OU 1200€ AVEC
OPTION CRÉATEUR**